

## LECTURE

## Boîtes à livres de Bourg-en-Lavaux

Voilà bientôt deux ans que les lecteurs profitent des six emplacements installés sur le territoire communal.

La Municipalité rappelle aux usagers que le respect de quelques règles de base permet le fonctionnement optimal de ce système d'échanges. Chacun y trouvera un peu de bonheur si:

- vous n'y déposez que des livres en bon état et que vous avez aimés
- chaque ouvrage trouve obligatoirement place à l'intérieur d'une des caissettes à disposition
- vous n'utilisez pas ces espaces pour soulager d'un coup vos étagères ou votre galetas des publications et autres objets qui les encombrant.

Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le respect et le partage.

Prenez en soin si vous désirez qu'il perdure. Ces boîtes à livres sont sous votre responsabilité.

## OÙ LES TROUVER ?

**ARAN:** sous le couvert, place des Mariadoules

**CULLY:** sous le porche, Maison Jaune

**EPESSÉS:** sous le porche du collège

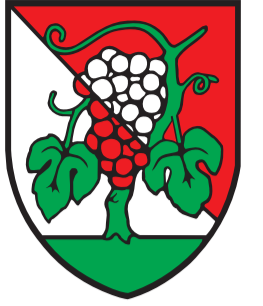
**GRANDVAUX:** au parking du Bougnon

**LES MONTS DE GRANDVAUX:** dans l'abri bus, à côté du collège

**RIEX:** à l'entrée du parking

La Municipalité

# la feuille



N° 07 - 2018

de Bourg-en-Lavaux

## COMMUNE

## Comptes communaux, un résultat exceptionnel mais trompeur !

Les comptes de l'année 2017 ont été approuvés par le Conseil communal ce 25 juin dernier. S'il y a lieu de se réjouir du bon résultat réalisé, il n'en reste pas moins que celui-ci laisse apparaître une image trompeuse.

Les comptes présentent un excédent de revenus de CHF 1'159'400 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 1'633'100. Cette embellie de près de CHF 2'800'000 est due essentiellement à deux éléments exceptionnels :

- un remboursement de CHF 950'000.- issu du décompte final des charges cantonales 2016 pour la

péréquation et la facture sociale, - une recette fiscale unique et exceptionnelle de CHF 1'300'000.- issue d'un seul contribuable.

Relevons que les charges de notre ménage communal se sont élevées à plus de CHF 36,5 mios, dont 52% concernent des participations et subventions au canton et autres collectivités publiques. Les revenus de près de CHF 37,7 mios sont générés à raison de 65% par les recettes fiscales. La marge d'autofinancement, à savoir le montant disponible permettant de financer de nouveaux investissements sans recourir à l'em-

prunt se monte à CHF 3'097'000 pour des investissements nets de CHF 5'557'800.-. Cette insuffisance a eu pour conséquence un nouveau recours à l'emprunt de près de CHF 1'950'000.- pendant l'année 2017. Le niveau de nos emprunts s'élève ainsi à CHF 29'750'000.- au 31 décembre 2017.

L'endettement total de la commune est, lui, d'un peu plus de CHF 40'600'000 et représente un montant de CHF 7669.- par habitant. En comparaison, l'endettement total par habitant de l'ensemble des communes vaudoises, sans Lausanne, était de 5922 par habitant à fin 2016. L'embellie de 2017 doit être considérée comme passagère et la Municipalité reste préoccupée par cette insuffisance face aux investissements importants en cours ou à venir, que ce soit par exemple le bâtiment des Fortunades ou l'aménagement du plateau de la gare à Cully, sans compter ceux indispensables au maintien de notre patrimoine dans un état satisfaisant.

Sans cette manne passagère, la marge d'autofinancement ne se serait élevée qu'à CHF 847'000.-, ce qui est largement insuffisant. De plus, d'autres charges importantes viendront grever les finances communales. Par exemple, le décompte final des charges cantonales pour la péréquation et la facture sociale 2017 reçu récemment laisse apparaître une dépense supplémentaire de CHF 1'200'000.-.

Consciente de cette situation et des investissements importants évoqués ci-dessus, la Municipalité devra rapidement trouver de nouvelles recettes, notamment par le biais de l'impôt, si nous voulons modérer quelque peu le recours à l'emprunt.

Même si les taux d'intérêt extrêmement bas actuellement incitent à emprunter il est de notre responsabilité de penser à l'avenir.

Sans ressources supplémentaires, la commune n'a que le choix entre ne plus rien investir et reporter les investissements aux générations futures ou emprunter et faire porter la charge de l'emprunt à nos successeurs.

J-P Haenni, Syndic

## AMÉNAGEMENT

## Pour une place d'Armes verdoyante

Très convoitée et appréciée, la place d'Armes de Cully souffre: sa partie enherbée est soumise à de rudes épreuves répétées. Partie verdoyante de l'ensemble du site répertorié au niveau national, cet espace public doit rester libre et sa végétation conservée.

Ces dernières années, le calendrier et la fréquence des manifestations n'ont plus permis d'entretenir correctement la prairie et l'herbe se fait rare.

Soucieuse de rendre à ce site sa qualité, la Municipalité a décidé qu'à partir du printemps 2020, la

partie enherbée de la place devrait demeurer libre pendant au moins huit semaines consécutives entre le début du mois d'avril et une partie du mois de juin. Pendant cette période, la prairie pourra être clôturée afin de conduire de manière complète les travaux d'entretien annuels et la bonne reprise de la végétation dans le sol.

Le délai du printemps 2020 permet aux manifestations dont les dates ont déjà été communiquées pour 2019, de ne pas modifier leur calendrier.

La Municipalité

## ACTION

## Halte aux renouées du Japon

Samedi 2 juin une vingtaine de bénévoles ont arraché 374 kilos de renouées du Japon sur la plage de Villette. L'action se répétera à Villette ou sur d'autres foyers de la commune toutes les trois semaines jusqu'en octobre.

Les personnes intéressées à participer à cette action peuvent s'annoncer par mail à: agenda21@b-e-l.ch en précisant les dates qui leur



conviennent et en laissant leur nom, mail et numéro de portable. Les prochains rendez-vous auront lieu les 14 juillet, 4 août, 25 août, 22 sep-

tembre et 20 octobre entre 9h30 et 11h30. Elles se termineront chaque fois par un apéritif.

La Municipalité

## ESPACES VERTS

## Couleurs et fantaisie dans le vert

Le jardin sis sur le toit du parking du Bougnon à Grandvaux a fait peau neuve. Des plantations de divers bouleaux et de cornouillers à écorces décoratives coloreront nos hivers. Fraîchement nommé responsable de la conception et de l'entretien des espaces verts de la commune, M. Cédric Theules est passionné par

les arbres. Il s'est aussi donné pour objectif de supprimer avec le temps les espèces envahissantes et de diversifier les végétaux qui bordent nos chemins. Laissons donc nos talus fleurir et monter en graines pendant le mois de juin, nous aurons d'année en année d'heureuses surprises.

La Municipalité

